



Coupe Pays de la Loire U15 Futsal Phase départementale

Tour du
24 novembre 2024

Organisation générale

Chaque équipe doit remettre avant les rencontres leur feuille de composition avec numéro de maillot, nom, prénom et numéro licences pour l'ensemble des joueurs et encadrants de l'équipe.

Chaque club devra justifier des licenciés par FootCompagnons ou depuis le listing édité sur Footclubs.

Une feuille de résultat est mise à disposition pour les arbitres et le membre de la commission. Il doit en être assuré la complétude. **Il faudra nous retourner tous les documents soit scannés ou photographiés par email à iloreau@foot44.fff.fr, soit déposé au District au plus tard lundi.**

En cas de faits disciplinaires, il appartient aux arbitres de faire un rapport à la commission de discipline fpichon@foot44.fff.fr

Le classement est établi en tenant compte des points attribués comme suit :

- *match gagné à la fin du temps réglementaire : 3 points*
- *match gagné sur l'épreuve des tirs au but à la suite d'un match nul : 2 points*
- *match perdu sur l'épreuve des tirs au but consécutivement à un match nul : 1 point*
- *match perdu à la fin du temps réglementaire : 0 point*

En cas d'égalité de deux ou plusieurs équipes, il est tenu compte :

- *en premier lieu, du nombre de points obtenus lors des matchs joués entre les clubs ex aequo.*
- *en cas d'égalité de points, de la différence entre les buts marqués et les buts encaissés lors des matchs qui ont opposé les équipes à départager.*
- *en cas d'égalité de différence de buts lors des matchs disputés entre les équipes ex aequo, du plus grand nombre de buts marqués lors de ces rencontres.*
- *en cas de nouvelle égalité, de la différence entre les buts marqués et les buts concédés lors des matchs joués sur l'ensemble de la poule.*
- *en cas d'égalité de différence de buts sur l'ensemble des matchs, du plus grand nombre de buts marqués*

1. Groupe A

Groupe A – Dimanche 24 novembre à Nantes (gymnase Gaston Turpin) – matin

- A : Sautron As (514875)
- B : Nantes Doulon Bottière Futsal (553688)
- C : As Nantaise Futsal (554447)
- D : Carquefou Usja (502227)

Chaque rencontre dure 20 minutes non décomptées avec un temps mort au plus proche des 10 minutes.

Le programme des rencontres est le suivant : 10h00 : A-B / 10h30 : B-D / 11h00 : C-D / 11h30 : A-C / 12h00 : D-A / 12h30 : B-C

Arbitres désignés

David ZAFFRAN 06 49 85 11 90

Florian KAMGAING TEGUIA 06 15 26 05 77

Mouhamadou DIABY

Les frais d'arbitrage seront versés aux arbitres par le District et prélevés à part égale auprès de chaque club

Membre de commission

Sylvain DENIS 06 62 43 69 48

En charge de l'organisation des rencontres et du renvoi des documents au District

Conseiller Technique

2. Rudolph BLANCHARD 06 29 94 50 91 (*Rudolph apportera des chasubles au cas où*)

3. Groupe B

Groupe B – Dimanche 24 novembre à Nantes (gymnase des Dervallières) – après-midi

- A : Saint-Nazaire AF (590211)
- B : Nantes Métropole Futsal (582328)
- C : Nantes Métallo Sports (509427)

Chaque rencontre dure deux périodes de 15 minutes non décomptées avec un temps de pause de 5 minutes.
Le programme des rencontres est le suivant : 14h00 : A-B / 15h00 : A-C / 16h00 : B-C

Arbitres désignés

David ZAFFRAN 06 49 85 11 90

Florian KAMGAIN TEGUIA 06 15 26 05 77

Cris David LAPAH 06 64 70 78 39

Les frais d'arbitrage seront versés aux arbitres par le District et prélevés à part égale auprès de chaque club

Membre de commission

Clément VERDY 06 51 38 82 43

En charge de l'organisation des rencontres et du renvoi des documents au District

Conseiller Technique

Rudolph BLANCHARD 06 29 94 50 91 (*Rudolph apportera des chasubles au cas où*)

4. Finale

Le premier de chaque groupe sera qualifié pour la finale départementale qui se déroulera le lundi 02 décembre 2024 à Nantes (Gymnase des Dervallières). Coup d'envoi prévu à 19h30.